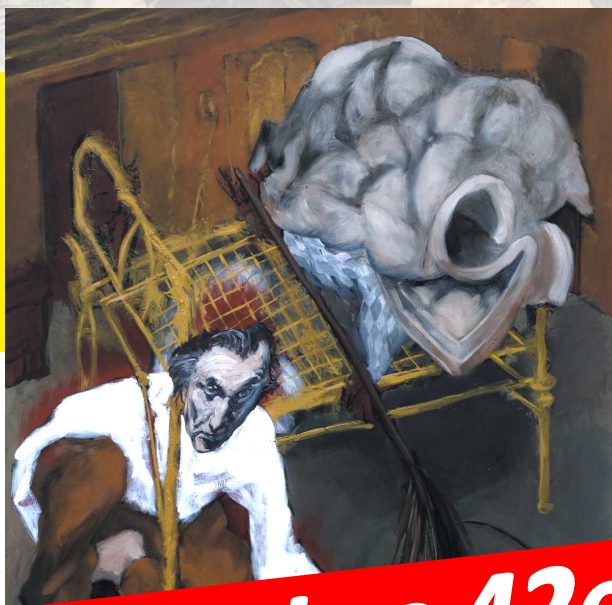


Le Point du Jour

Les journées de l'E.C.F., avant, pendant, après

apériodique – 17 septembre 2012 – n°65

« Voilà la donnée : chacun parle tout seul. Mais l'on est néanmoins bien forcé d'inventer une exception. L'autisme à deux, est-ce ce qu'il s'agit précisément de démentir s'il y a la psychanalyse...? »
Jacques-Alain Miller, L'orientation lacanienne, 7 mars 2007



AUTISME ET PSYCHANALYSE

6 et 7 octobre 2012

Compte à rebours : J - 19...

Les 42e Journées : Politique de la psychanalyse

Patricia Bosquin-Caroz

Vice-présidente de l'ECF

————— **S'inscrire aux Journées ? Oui, vite !** —————

Cette année, les événements cliniques, épistémiques et politiques qui ont essaimé dans le Champ freudien, particulièrement en France et en Belgique, ont pour la plupart été percutés par la question de l'autisme. En témoignent les nombreux forums, conférences et colloques qui ont eu lieu sur ce thème, mais aussi la tenue de la Conversation Uforca qui

*De l'abord clinique de l'autisme
au versant politique
de la psychanalyse*

s'est déroulée sous l'intitulé « A l'écoute des autistes ». Dès lors, qu'est-ce qui pourrait encore motiver notre participation aux 42^e Journées de l'École de la Cause freudienne qui ont pour titre « Autisme et psychanalyse » ?

Notons que l'accent, qui au départ portait sur l'abord clinique de l'autisme, s'est ensuite déplacé sur le versant politique de la défense

INSCRIPTION EN LIGNE

>> www.causefreudienne.net <<

- Tu y vas pour l'autisme ou pour la politique de la psychanalyse ? - Pour les deux ! La question de l'autisme concerne la politique de la psychanalyse.

même de la psychanalyse qui par ce biais s'est vue à diverses reprises sauvagement attaquée. Au-delà du traitement de l'autisme, c'est le traitement psychanalytique du symptôme qui est visé. A ce titre les *Journées* de l'École concernent tous les praticiens de la psychanalyse, qu'ils accueillent ou non, en cabinet ou en institution, des sujets dits autistes. En effet, comme l'a parfaitement souligné Agnès Aflalo dans l'« Argument des *Journées* », si le sujet autiste nous enseigne « qu'il existe un statut primitif de la langue où le signifiant est un *Un tout seul*, relié à aucun autre signifiant », il nous apprend également – et parfois magistralement (pensons aux autistes de haut niveau) – comment un sujet peut faire usage de son symptôme dans une perspective créative, *sans le secours d'aucun discours établi*.

C'est donc sur un point essentiel de la doctrine psychanalytique que l'autisme intéresse les psychanalystes qui s'orientent, à partir du dernier enseignement de Jacques Lacan, sur

la pragmatique du symptôme. A ce propos, Jacques-Alain Miller se référant à Joyce et à l'usage logique qu'il fit de son symptôme évoquait dans son cours « Pièces détachées » les termes *d'usage autistique du symptôme*. Il s'agit d'un usage qui prendrait son départ « du choc du signifiant pur sur le parlêtre », soit du traumatisme produit de l'impact du *signifiant tout seul* sur le corps. Grâce aux avancées de Jacques-Alain Miller et à partir de ce que nous enseigne aujourd'hui l'expérience de la passe du sinthome dans l'École Une, les psychanalystes sont amenés à prendre davantage en compte dans leur pratique, au cas par cas, la percussion traumatique de la langue sur le corps qui pousse chacun à une invention sur mesure. C'est dire que les *Journées* ne vont pas se centrer exclusivement sur la clinique de l'autisme qui est pourtant le paradigme du mode de jouir contemporain qui se passe de l'Autre. Pour en savoir plus, rendez-vous les 6 et 7 octobre prochains. Qu'on se le dise !

Miquel Bassols

L'autisme et la politique de l'Autre

Quand on n'a pas d'accès à la place de l'Autre – et c'est justement le cas du sujet désigné « autiste » – on est à sa merci, absolument soumis à la politique de cet Autre. En Espagne, ça marche aussi au pas des *lobbys* plus ou moins organisés qui demandent une normalisation du sujet autiste, son adaptation au milieu de l'Autre, d'une façon peut-être moins systématisée qu'en France mais non pas moins effective.

Nous avons réussi, au moins en Catalogne, à faire suspendre une loi qui voulait imposer l'exclusivité des traitements cognitivo-comportementaux pour l'autisme et à faire reconnaître par les pouvoirs publics la diversité des traitements possibles et déjà existants dans le réseau public, réseau dans lequel la psychanalyse est largement représentée. C'est une façon d'avoir une incidence sur la politique

« C'est à l'Autre qu'il convient d'apprendre à se tenir » (J.-A. Miller)

de l'Autre, et même une façon d'éduquer cet Autre dans le sens le plus démocratique du terme, mais surtout dans le sens que Jacques-Alain Miller a mis en relief au moment d'étudier le rapport de l'enfant au savoir : si la mission pédagogique tente habituellement d'éduquer l'enfant en localisant le savoir du côté de l'Autre, la psychanalyse soutient que « c'est l'enfant qui est supposé savoir, et c'est plutôt l'Autre qu'il s'agit d'éduquer, c'est à l'Autre qu'il convient d'apprendre à se tenir »¹.

C'est aussi le pari politique pris par quelques associations nées dans les dernières années pour répondre à une certaine dérive de l'Autre dans son impossibilité de faire place au sujet désigné « autiste ». C'est le cas de *Teadir*² en Espagne, qui a diffusé récemment un documentaire émouvant, *Unes altres veus*³ ; c'est le cas

- Et la psychanalyse pure, on n'en parle plus ? - Au contraire ! La preuve deux nouveaux AE viennent d'être nommés, Marie-Hélène Blancard et Bernard Porcheret.

aussi de l'association « La main à l'oreille »⁴ en France. Et c'est chez la présidente de cette dernière association, Mme Mireille Battut, que je veux prendre une indication qui vaut tout un programme de traitement mais aussi tout un programme politique pour le sujet d'aujourd'hui, de plus en plus soumis à la politique de l'Autre : « Alors, comment traduire ? Je pense qu'en utilisant une richesse de la langue espagnole qui n'existe pas en français, nous pouvons faire la distinction entre *ser* et *estar*. Nous considérons qu'il faut accueillir le mode de *ser* autistique pour qu'il puisse *estar* dans la vie publique, avec sa différence, et même avec son silence. »⁵

Accueillir donc la singularité de l'être (*ser*) autiste – son mode de jouir, disons-nous

aussi – pour rendre possible qu'il puisse avoir une place (*estar*) dans la cité – dans cet Autre à qui il nous faut nous adresser. Voici la politique de l'Autre quand il est touché par le discours analytique.

¹ Jacques-Alain Miller, *L'enfant et le savoir*, Présentation du thème de la deuxième Journée d'étude de l'Institut de l'Enfant, prononcée le 19 mars 2011, en conclusion de la première Journée d'étude de l'Institut de l'Enfant, <http://www.lacan-universite.fr/?p=2012>

² <http://www.associacioteadir.org>

³ <http://unesaltresveus.teidees.com>

⁴ <http://ampblog2006.blogspot.com.es/2012/09/info-creation-association-la-main.html>

⁵ Je remercie Mme Mireille Battut de m'avoir permis de reprendre ces mots adressés dans un message personnel à des collègues du Champ freudien.

Marie-Hélène Blancard Autiste en couple

Ce jour-là, il est arrivé bouleversé à sa séance. Il venait de se disputer violemment avec sa femme, qui lui avait dit : « J'en ai assez de vivre avec un autiste, je n'en peux plus de supporter ton inertie et ton silence ! ».

Il est profondément blessé car il reconnaît le bien-fondé du reproche : seulement il n'y peut rien, il est comme ça. Lui qui a traversé des épisodes maniaques et connu des moments de débranchement, il vit en couple, il a une vie sociale intéressante et il a trouvé avec l'analyse un équilibre durable. Cependant, il se retranche parfois du monde comme il le faisait dans son enfance, lui qui a grandi seul et libre, à l'écart des parents.

Une scène lui sert de référence. Ses parents portaient régulièrement à l'étranger, sans prévenir leurs enfants. Sa sœur et lui sont en train de jouer dans le jardin familial. Ils entendent des portières qui claquent et un moteur qui démarre. Sa sœur s'élance à la poursuite de la voiture qui accélère, elle hurle sa douleur et tombe sur la

route, se blessant gravement. Lui est à l'écart, en retrait, spectateur impuissant et fasciné par la scène. Il n'éprouve rien, aucune souffrance, il est ici pur regard. Cette scène, il en fait l'origine de sa vocation de cinéaste. Cinéaste du réel, voilà ce qu'il est.

C'est lorsqu'il filme, son œil collé à celui de la caméra, qu'il se sent réellement vivant. Il renaît au monde et jouit d'être ainsi immergé dans la foule de ses semblables, qu'il filme toujours en situation. C'est pour lui, comme il le souligne, un moment incomparable, un « pur moment de grâce ».

Dans sa vie privée, confronté aux attentes d'une femme, il n'a pas le mode d'emploi, ni les mots ; il est inexistant, d'humeur maussade. Il se retranche dans une solitude délétère qui l'enferme et le protège. La douleur vivante lui est étrangère : les cris, les pleurs, les hurlements, il les a laissés à l'Autre féminin, définitivement. Qu'y faire ? Dans ces moments de solitude, il retrouve une douleur qui lui est familière, la douleur d'exister.

- Et les Analystes de l'Ecole, ils y seront ?
- Evidemment, et on va en apprendre !

Sophie Marret

L'acte d'énonciation, un vertige pour le sujet autiste

Si l'autiste n'est pas hors langage, avec lui le concept de « sujet » rencontre sa limite tandis que s'impose la pertinence de celui de *parlêtre*, comme Jacques-Alain Miller l'a souligné lors de la Journée de l'Uforca. Les indications de Lacan sur la voix nous permettent d'approcher le rapport singulier de l'autiste au langage, tandis que celui-ci en éclaire la portée.

« Le langage n'est pas vocalisation [...] Pourtant je crois pouvoir dire qu'un rapport plus que d'accident lie le langage à une sonorité », relève Lacan¹. Dans le *Séminaire X*, il nous invite à distinguer la phonématisation (le langage comme système différentiel de signes, qui se supporte du phonème) de l'émission : « Ce qui supporte le "a" doit bien être détaché de la phonématisation. La linguistique nous a rompus à nous apercevoir que ce n'est rien d'autre que système d'oppositions. [...] Quand quelque chose de ce système passe dans une émission, il s'agit d'une dimension nouvelle, isolée, d'une dimension en soi, la dimension proprement vocale »². C'est à ce joint du langage et de la vocalisation que se situe la question de l'autiste, quand parler risque de virer à l'automutilation, comme le pointe Eric Laurent à propos des phrases spontanées.

S'il faut distinguer l'émission, c'est parce qu'elle nous « met en présence »³ d'une certaine forme de l'objet *a*, elle relève de l'acte d'énonciation. « La fonction de l'objet cessible comme morceau séparable véhicule primitivement quelque chose de l'identité du corps, antécédant sur le corps lui-même quant à la constitution du sujet »⁴, indique Lacan, précisant qu'« une voix ne s'assimile pas mais elle s'incorpore. C'est là

ce qui peut lui donner une fonction à modeler notre vide »⁵. L'incorporation de l'objet séparé dépend de la coupure signifiante, le consentement à l'aliénation va de pair avec la cession de l'objet vocal, support de l'identification.

La voix ne se confond pas avec la sonorité, elle est « l'altérité de ce qui se dit »⁶, marque d'une énonciation dont l'émergence est contemporaine d'un consentement à la cession de l'objet. C'est le produit de la coupure signifiante que retient l'autiste. *Parlêtre*, il recule devant la mise en jeu d'une énonciation en ce qu'elle implique quand la vocalisation devient menace de castration dans le réel.

Jean-Claude Maleval précise : « les hurlements de Sellin sont, selon sa propre expression, d'"absurdes sons archiprimitifs" »⁷. Ils ne font entendre, dans l'horreur, qu'une jouissance vocale avant toute aliénation signifiante, pas même localisée dans un objet *a*. L'autiste reste menacé par la manifestation d'une jouissance sonore, qui surgit pour lui dans l'insensé, le bestial, le non-humain. »⁸

Quand la vocalisation devient menace de castration dans le réel

¹ Jacques Lacan, *Le séminaire*, livre X, *L'angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 317.

² *Ibid.*, p. 288.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 363.

⁵ *Ibid.*, p. 320.

⁶ *Ibid.*, p. 318.

⁷ Birger Sellin, *La solitude du déserteur* (1995), Paris, Laffont, 1998, p. 128.

⁸ Jean-Claude Maleval, « Comment entendre la voix? », *L'objet lacanien, Suites et variations*, Acte des travaux du bureau de Rennes de l'ACF-VLB (2006-2007 et 2007-2008), sept. 2008, p. 107.

Le Blog des 42^e Journées de l'ECF est désormais présent sur le WEB
à l'adresse <http://www.42journées-ECF.org>

BULLETIN D'INSCRIPTION



AUTISME ET PSYCHANALYSE

INSCRIPTION EN LIGNE www.causefreudienne.net

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél. E-mail

INSCRIPTION PERSONNELLE

115 €

Règlement par carte bancaire sécurisé sur le site de l'ECF : www.causefreudienne.net
ou par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF à ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris

- 50 € TARIF ÉTUDIANT
 80 € TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI

Moins de 25 ans et demandeur d'emploi - Règlement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF accompagné d'un justificatif à : ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris,
Tel (33) 01 45 49 02 68

INSCRIPTION AU TITRE D'UNE FORMATION

- Inscription au titre de la FORMATION MÉDICALE CONTINUE : 115 €
 Inscription au titre de la FORMATION PERMANENTE : 215 €

Chèque bancaire à l'ordre de l'UFORCA pour UPJL,
et dossier à transmettre avant le 15 septembre 2012 à :
UFORCA pour UPJL, Secrétariat général 15, Place Charles Gruet 33 000 Bordeaux
Fax : +33 (0) 5 56 51 16 25 - Email : uforca@wanadoo.fr

Nom de l'institution..... E-mail.....
Adresse :.....
Code Postal Ville
Tél. Fax :
Nom du responsable de la FORMATION PERMANENTE.....

42^e JOURNÉES DE L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE

**6 et 7 octobre
2012**

AU PALAIS DES CONGRÈS À PARIS



Les Journées de l'École, c'est maintenant !

Vos contributions au *Point du Jour* (2000 signes espaces inclus) sont attendues et doivent être adressées conjointement à :

Monique Amirault (*rédactrice en chef*), monique.amirault@wanadoo.fr et
Armelle Gaydon (*comité de rédaction*), Armelle.Gaydon@wanadoo.fr

ORGANISATION DES JOURNÉES DES 6 ET 7 OCTOBRE 2012

***Directrice des Journées* : Agnès Aflalo**

***Conseiller scientifique* : Jacques-Alain Miller**

***Comité scientifique* : Christiane Alberti, Catherine Lazarus-Matet, François Ansermet, Guy Briole, Philippe La Sagna, Pierre Naveau, Daniel Roy et Yves-Claude Stavy**

***Responsable des mentors* : Lilia Mahjoub**

COMITÉ BIBLIOGRAPHIE

***Sous la responsabilité de* Alexandre Stevens, *il est composé de* Judith Miller, Maryse Roy, Jean-Pierre Rouillon, Bruno de Halleux, Daniel Pasqualin, François Sauvagnat, Antonio Di Ciaccia, Miquel Bassols, Elisabeth Leclerc-Razavet, Armelle Gaydon, Jean-Claude Maleval, Christine De Georges, Kristell Jeannot, Georges Haberberg, Jean-Robert Rabanel et Hervé Castanet.**

COMITÉ d'ORGANISATION du Palais des Congrès

***Responsable* : Charles-Henri Crochet**

***Conseiller pour le Directoire* : Philippe Benichou**

***Le comité d'organisation est composé de* Deborah Gutermann-Jacquet, Michèle Simon, Adela Bande-Alcantud, Angèle Terrier, Liliana Salazar-Redon, Bertrand Lahutte et Xavier Gommichon.**

Le POINT du JOUR

***Rédactrice en chef* : Monique Amirault**

***Comité de rédaction* : Armelle Gaydon**

***Maquette* : Jérémie Retière**

***Édition* : Chantal Bonneau, Valentine Dechambre, Luc Garcia, Chantal Guibert, Véronique Herlant, Anne-Claire Humeau, Gwénaëlle Le Pechoux, Anne-Marie Le Mercier, Liliane Mayault, Marie-Josée Raybaud, Michèle Rivoire, Thérèse Petitpierre et Marie-Christine Segalen.**

SERVICE de PRESSE

***Sous la responsabilité de* Deborah Gutermann-Jacquet, *il est composé de* Benoît Delarue, Serena Guttadauro, Daphné Leimann, Edwige Shaki, François Bony, Pierre Ebtinger, Françoise Labridy, Catherine Lacaze-Paule, Marie Laurent, Dominique Pasco, Claire Piette, Laura Petrosino, Jean-Robert Rabanel, Patrick Roux, Pascale Simonet et Bertrand Lahutte.**

***Commission diffusion (réseaux sociaux)* : Cécile Favreau et Mariana Alba de Luna.**

COMMISSION BLOG ET IMPRIMERIE

***Responsable* : Bertrand Lahutte, avec Caroline Leduc, Giorgia Tiscini et Vanessa Wroblewski.**

COMMISSION FESTIVITÉ

***Responsable* : Xavier Gommichon, avec Dalila Arpin.**

COMMISSION LIBRAIRIE

***Responsable* : Michèle Simon, avec Sissy Rapti, Christine Maugin et Agnès Viguie Camus.**

ECF

Pour s'inscrire :

www.causefreudienne.net

1, RUE HUYSMANS, 75006 PARIS
TÉL. +33 (0) 1 45 49 02 68